

Image not found or type unknown



Honoraires des diligences

Par **Miss2510**, le **23/09/2016** à **10:17**

Bonjour,

J'ai fait appel à un avocat pour une cession de fonds. On a convenu ensemble des honoraires pour la rédaction de l'acte. Maintenant, tout est terminé et il me réclame des honoraires pour les diligences. A aucun moment, je n'ai eu connaissance de ces honoraires. Il n'a jamais été question d'honoraires autres que celles annoncées. Que dois-je faire ?

Merci.